

Les compagnies pétrolières face à la coercition climatique

Dominique Finon*

@ 89925

Mots-clés : entreprises pétrolières internationales, décarbonation, extraction-production, renouvelables, hydrocarbures

Les compagnies pétrolières internationales sont soumises à des pressions importantes d'activistes du climat (via les tribunaux) et de certains actionnaires focalisés sur le risque climatique pour ralentir leurs activités d'exploration-production et bifurquer rapidement vers les EnR et d'autres technologies bas carbone. La question est de savoir si c'est utile et efficace tant pour réduire les émissions mondiales de carbone que pour réduire le risque d'actifs échoués. Si tel n'est pas le cas, pourquoi ne pas laisser les pétroliers organiser à leur rythme l'infléchissement de leur stratégie vers de nouveaux métiers moins émetteurs ?

Les compagnies pétrolières internationales sont confrontées depuis plusieurs années à deux types d'actions coercitives pour le climat, celles de militants devant les tribunaux pour les pousser à réduire leurs activités d'exploration-production toujours très profitables en partant du principe qu'elles sont responsables des émissions de ceux qui consomment leurs productions, et celles d'actionnaires activistes pour verdir leurs stratégies en considérant le risque de perte de la valeur actionnariale en cas d'actifs échoués. Ces actions ont été confortées par l'exercice récent de l'Agence Internationale de l'Énergie *Net Zero by 2050* [AIE, 2021] qui montre que le développement de tout nouveau projet fossile devrait cesser dès maintenant si le secteur énergétique mondial voulait atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pour que soit respectée la limite du réchauffement à 1,5 °C. L'AIE recommande aux compagnies et aux États producteurs de cesser, dès à présent, tout nouvel investissement dans l'exploration et

la production d'hydrocarbures s'ils se sentent concernés par les objectifs de l'Accord de Paris.

Les compagnies internationales étaient déjà confrontées au dilemme de maintenir leurs activités d'exploration-production ou de bifurquer rapidement vers les renouvelables et les technologies bas carbone (hydrogène vert, captage et stockage du carbone [CSC]), face à l'effacement à l'horizon très incertain de la demande de pétrole et de gaz qui devrait résulter des politiques climatiques. Le dilemme était difficile à trancher de façon claire du fait des incertitudes sur la vitesse de la transition au plan mondial et du virage contre nature vers les EnR, actifs moins rentables, comme on le verra, et en dehors de leurs savoir-faire traditionnels. La question est alors de savoir si l'engagement d'actions climatiques contre les seules compagnies pétrolières internationales en vaut la chandelle et s'il ne serait pas plus rationnel de laisser les compagnies organiser elles-mêmes leurs stratégies de long terme à un rythme adéquat pour l'apprentissage de

* CNRS-CIRED (cf. biographies p. 2).

nouveaux métiers et le développement des innovations bas carbone.

Les deux types d'actions coercitives vont sans doute obliger les compagnies à trancher dans leur dilemme en bifurquant à pas soutenus vers les énergies et les technologies bas carbone (pour une recension de ces actions récentes, voir encadré). Mais ce n'est pas sans paradoxe, tant vis-à-vis de l'objectif de réduction des émissions mondiales que de celui de la préservation de leur valeur actionnariale que recherchent les investisseurs apeurés par le soi-disant risque d'actifs échoués, comme on le voit dans un premier temps.

1. La coercition climatique sur les *Big Oils* : quelle efficacité?

Comme on l'a dit, les actions des militants du climat via des tribunaux et celles des investisseurs activistes veulent pousser les géants pétroliers à devenir plus écologiques. Tout un militantisme s'est développé en faveur du maintien des ressources d'hydrocarbures et de charbon en terre. Les ONG militantes enjoignent aux compagnies de réduire les émissions non seulement de leurs propres activités de production et de transformation, mais aussi de façon indirecte via la réduction de leur offre et de leurs ventes, car elles seraient responsables des émissions des consommateurs.

On peut leur répondre avec bon sens, comme le fait en mai 2021 Patrick Pouyanné, président de TotalEnergies que «l'énergie est une matière première et, pour ce type de biens, c'est la demande qui crée l'offre, et non l'inverse. Total ne fabrique ni avion, ni voiture, ni ciment et ne veut pas décider si un véhicule ou un avion va utiliser de l'essence, de l'électricité ou de l'hydrogène». Mais, ancrés dans leur conviction, les militants répondent que «la défausse de Total fait penser aux producteurs d'armes qui expliquent que ce ne sont pas eux qui appuient sur la gâchette. [... En fait] c'est l'offre qui crée la demande et si elle se réduit, les prix augmenteront et la demande se réduira» (cités par A. R. Kokabi et A. Robert

[*Reporterre*, 2021]). Problème : il y a une erreur fondamentale dans leur raisonnement. Si l'offre des majors se réduit, d'autres acteurs que les majors continueront d'explorer et d'extraire; et leur production compensera les réductions éventuelles des premières, car le marché est profondément mondialisé et la demande d'hydrocarbures ne s'infléchira pas avant longtemps (2035 pour le pétrole, 2045 pour le gaz), comme le montrent les scénarios mondiaux de l'AIE et de Bloomberg NE qui prennent des hypothèses réalistes sur les besoins croissants des économies émergentes et les effets des politiques d'électrification des véhicules dans les autres économies (voir plus loin). Les effets de la réduction de leurs activités d'exploration-production sur les émissions mondiales seront négligeables à moyen et long terme.

Shell, BP, Total, ENI, ExxonMobil et Chevron ne détiennent que 12 % des réserves de pétrole et de gaz et n'assurent que 15 % de la production mondiale. Et à côté de ces grands acteurs, il y a des centaines d'entreprises de divers types qui sont actives dans le secteur à travers le monde, allant des entreprises publiques ou semi-publiques des pays producteurs aux indépendants qui sont des entreprises privées spécialisées en extraction-production, en passant par les grandes sociétés de service qui commencent à s'aventurer en production. Ces entreprises et les pétroliers internationaux travaillent souvent ensemble sur de gros projets afin de répartir les risques techniques et économiques associés, et s'échangent des licences entre eux.

Comme le montre une étude du Center of Energy Economics Research (Université de Groningue) à propos du cas de Shell, soumis à une injonction d'un juge néerlandais à réduire de 45 % ses émissions directes et indirectes [Mulder et al., 2020], Shell peut à court terme transférer ses licences et ses participations à d'autres entreprises, et en rendre aux gouvernements concernés. Ceux-ci peuvent annuler les licences ou les accords de production existants afin que d'autres entreprises reprennent ces activités à la suite d'une vente aux enchères. Dans le pire des cas — par

Les pressions exercées sur les grands pétroliers européens et américains

Les Européens

Total (devenu TotalEnergies en 2021) a subi en 2020 la pression d'actionnaires activistes et de grands investisseurs (Amundi Crédit Agricole, Banque postale, CNP Assurances, Crédit mutuel, etc.) pour adopter une stratégie climatique ambitieuse. Total a alors annoncé un objectif de développement important dans le domaine des EnR (30 GW à installer d'ici 2030) tout en maintenant des objectifs élevés de production de gaz et de pétrole (passage de 3 Mb/j à 3,5 Mb/j en 2030). Lors de l'assemblée générale du 28 mai 2021, cette stratégie qui a été acceptée par 92 % des actionnaires, est restée critiquée par des frondeurs bruyants. Ils voudraient un engagement clair avec des jalons précis sur la réduction des activités en exploration-production pour réduire la responsabilité indirecte de la compagnie dans les émissions de carbone. L'engagement de neutralité carbone à long terme (2050) que propose le président de Total, qui est en partie adossée à des projets de reforestation, reste trop vague à leurs yeux. Ils contestent également la crédibilité de ces derniers projets. Par ailleurs, Total est assigné en justice depuis octobre 2018 au tribunal de Nanterre par un collectif d'ONG et de collectivités territoriales, au nom de son «devoir de vigilance» dans le cadre de sa RSE (responsabilité environnementale et sociale). Selon les termes de l'assignation, le groupe pétrolier porterait «une responsabilité particulière au regard de son empreinte carbone considérable, son plan de vigilance ne permettant pas de prévenir les risques graves découlant du réchauffement climatique».

En mai 2021, **Shell** a obtenu l'approbation des actionnaires pour son plan visant à créer une entreprise neutre en carbone d'ici le milieu du siècle, y compris les émissions provenant des carburants vendus. Bien qu'ambitieux par rapport aux normes du secteur, cela n'a pas suffi à la juge néerlandaise qui, le 26 mai, a ordonné au géant anglo-néerlandais de réduire ses émissions de 45 % entre 2019 et 2030, après la plainte de sept organisations environnementales menées par les Amis de la Terre Pays-Bas. La juge a estimé que la compagnie anglo-néerlandaise et ses filiales dans 70 pays «contribuent aux conséquences désastreuses du changement climatique pour la population».

De son côté, sous la pression de ses actionnaires, **BP** a promis en 2020 de réduire de 50 % l'intensité carbone des produits qu'elle vend au cours des 30 prochaines années, grâce à la part croissante de sa production d'électricité verte et de biocarburants dans ses productions. Elle a annoncé qu'elle allait réduire de 40 % ses activités d'extraction de pétrole et de gaz d'ici à 2030.

Les Américains

ExxonMobil est le groupe le plus réticent à s'engager dans les EnR. Début 2021, les pressions des actionnaires activistes l'ont tout de même incité à annoncer le développement d'une nouvelle division «bas carbone» qui développera des projets de CSC, ainsi qu'un plan de réduction de 15 à 20 % des émissions de ses propres activités d'ici 2025. Mais en mai, un vote des actionnaires, sous l'influence du fonds activiste Engine No. 1, a désavoué ce projet pour l'obliger à inclure un plan de réduction de ses activités d'exploration-production et en faisant nommer quatre administrateurs verts dans le Board.

À la même date (mai 2021), les actionnaires de **Chevron**, groupe encore plus porté sur le pétrole, ont voté en faveur d'une proposition visant à réduire les émissions liées à l'utilisation finale de ses produits.

exemple, si plusieurs majors, sous astreinte de réduire leurs activités, n'arrivent pas à en transmettre une partie —, les réserves correspondantes pourraient être temporairement retirées du marché mondial, ce qui se traduira par une baisse de leur production à hauteur de quelques pourcents de la consommation mondiale, et sans aucun doute jamais au-delà, comme le montrent les auteurs de l'étude. Or l'expérience des crises pétrolières et gazières passées (révolution iranienne, guerre du Golfe, etc.), qui ont entraîné une baisse de la production de pétrole des pays concernés à hauteur de 4 à 6 % de la consommation mondiale de l'époque, montre qu'elles n'ont pas conduit à une réduction de l'offre mondiale, car d'autres producteurs ont pu augmenter rapidement leur production.

Sur le moyen terme, d'ici 2030-2035, si les réductions de production des majors sous astreinte de réduire leurs activités amont sont prévisibles et planifiées, les autres acteurs du marché ont tout le temps de se préparer et d'accroître leur capacité de production, ou d'augmenter la production des champs existants. À l'heure actuelle, en prévision du retrait relatif des compagnies internationales, les compagnies du Golfe (saoudiennes, émiraties) investissent dès aujourd'hui dans de nouvelles capacités de production de 1 à 1,5 Mb/j, tandis que le Qatar en fait autant pour ses exportations de gaz naturel qu'il veut faire passer de 77 Mt de GNL (Gaz Naturel Liquéfié) à 110 Mt. On voit aussi des pays ayant des ressources comme l'Égypte et la Côte d'Ivoire les développer sans recourir aux compagnies internationales. Il faut s'attendre d'ailleurs à ce que l'OPEP augmente sa part de marché dans la production mondiale, ce qui lui permettra de restaurer son pouvoir de marché d'antan pour maintenir plus facilement les prix à un niveau conséquent.

Il y a donc une erreur de fond à vouloir traiter une petite partie des entreprises productrices d'hydrocarbures comme les coupables des émissions des consommateurs de leurs produits si les autres coupables producteurs ne sont pas soumis à des coercitions comparables.

Il faudrait que tous les consommateurs participant à la demande mondiale d'hydrocarbures soient traités comme coupables par tous les États notamment en les taxant, ce qui ne sera pas le cas avant longtemps dans les économies émergentes, mais aussi... aux États-Unis. La demande mondiale continuera à croître de façon têtue : une étude de Bloomberg NEB place le pic de demande en 2035, avec ensuite un déclin très lent en raison des besoins croissants des pays en développement et de la lenteur du ralentissement de ceux des pays industrialisés. Ce que confirme d'ailleurs le scénario réaliste SPS (*State Policies Scenario*) de l'AIE dans son *World Energy Outlook 2020* avec un passage de la demande de pétrole de 90 Mb/j en 2020 à 104 Mb/j vers 2035, les contraintes progressives sur les ventes de véhicules thermiques en Chine, en Europe et en Amérique du Nord n'y suffisant pas.

2. L'erreur des investisseurs activistes

Ce que craignent les actionnaires activistes, appuyés par des fonds de pension aux horizons longs et de façon surprenante par des investisseurs aux horizons courts (comme récemment Black Rock et Calpers qui ont suivi en mai 2021 le petit fonds activiste Engine No. 1 contre ExxonMobil), c'est la chute de la valeur de l'action des compagnies si elles persistent dans les activités d'exploration-production.

Ils suivent en cela les banques centrales et une partie des milieux financiers et leur nouvelle perception du risque-climat qui, pour eux, deviendrait le déterminant central de la valeur actionnariale de long terme. Mark Carney, le gouverneur de la banque centrale du Royaume-Uni qui s'est révélé être le premier lanceur d'alerte sur le sujet en 2015 lors de l'Accord de Paris, renouvelait sa mise en garde au Forum de Davos de 2020 en ces termes : «Les entreprises qui vont éliminer leurs émissions de gaz à effet de serre seront largement récompensées. Mais celles qui vont échouer à s'adapter vont cesser d'exister». De façon plus précise, le risque climatique dont on parle est le risque d'actifs échoués sur les réserves

auquel seraient exposés les pétro-é-gaziers, depuis que l'idée s'est imposée qu'une grande partie des ressources fossiles (dont le pétrole et le gaz) doivent rester en terre et qu'il faut que tous les pays, même ceux en développement, prennent des engagements pour limiter de façon efficace leurs consommations de fossiles.

La recommandation d'arrêter l'exploration-production dès maintenant pour éviter de dépasser le 1,5 °C du récent rapport de l'AIE d'avril 2021, transformée comme il se doit en injonction par les médias, a consolidé la croyance dans la possibilité d'une sortie rapide des hydrocarbures à l'échelle de deux ou trois décennies, et consolidé la perception d'un risque d'actifs échoués en réserves d'hydrocarbures. Mais il y a clairement une confusion entre le souhaitable et le possible dans les tempos de réduction de la demande mondiale d'hydrocarbures dans les scénarios de long terme. Qu'on l'admette ou non, il faudra bien satisfaire la demande mondiale croissante qui restera ensuite sur un long plateau, car les pays en développement ne chercheront pas à brider leur croissance économique et sociale et les besoins de carburants qui en découlent. Il n'y aura donc pas d'actifs échoués avant longtemps.

Il est surprenant de voir de grands investisseurs comme Black Rock vis-à-vis d'Exxon-Mobil ou, en France, les grandes banques qui fustigent Total pour l'inertie de sa stratégie, privilégier le long terme par rapport au court terme, ou à tout le moins se tromper d'horizon concernant le risque de coût échoué. De façon paradoxale, les actionnaires activistes focalisés sur la valeur actionnariale ne veulent pas voir l'attrait que des taux de rendement moins élevés qu'en exploration-production vont exercer sur d'autres acteurs internationaux. Dans un récent article du *Monde* sur la finance verte [Albert, Chocron, 2021], les auteurs citent des témoignages d'experts pour observer que «si les grandes banques et les grands fonds se retirent [des actifs fossiles], des investisseurs moins connus et moins regardants les remplaceront. Il y a tout simplement trop de rendements à grignoter dans les énergies fossiles.

[...] On trouvera toujours quelqu'un sur le marché prêt à investir.» Pareil sur les marchés financiers, disent-ils : «[...] chaque fois qu'un fonds vend ses actions dans une entreprise polluante, celles-ci sont par définition achetées par un autre investisseur.»

De même, ces actionnaires activistes paraissent ignorer les effets négatifs que tout virage stratégique rapide vers les EnR, l'hydrogène vert ou le CSC aura sur la rentabilité de l'entreprise. Ce sont des domaines à taux de rendement moins élevé que l'exploration-production, même si les compagnies ont la possibilité de choisir les pays à *power purchase agreement* à prix élevés pour leurs projets EnR. Ce sont aussi des activités présentant quelques risques en raison des problèmes d'acceptabilité et d'incertitude réglementaire. Elles nécessitent aussi de longs apprentissages. Un déploiement à grande échelle dans ces domaines se traduira par une baisse probable des dividendes. Certains investisseurs américains sont tout de même préoccupés du fait que le virage vert des compagnies détruira de la valeur actionnariale en observant que «les géants européens, dont les projets éoliens et solaires annoncés ne seront pas rentables avant des années, vont devoir rogner sur les dividendes versés» [*The Economist*, 27 mai 2021].

3. Le dilemme stratégique des pétroliers

Jusqu'à cette décennie, la stratégie des compagnies internationales était simple : remplacer et accroître leurs portefeuilles de réserves, se diversifier vers le gaz naturel, raffiner et vendre des produits sur un marché mondial en expansion. Les perspectives de la demande de pétrole étant devenues incertaines à long terme et les sources d'énergie fossiles étant confrontées à ces mises en question climatiques, les compagnies pétrolières doivent concevoir une approche différente, mais elle n'est pas simple à définir, car le rythme de la transition énergétique mondiale dans le futur est très incertain.

La fixation d'objectifs très ambitieux de neutralité carbone à 2050-2060 et le rehaussement des objectifs de réduction des émissions à 2030 dans certains pays développés ne doivent pas leurrer. La demande mondiale de carburants et de bases pétrochimiques n'est pas prête de s'infléchir du fait du développement des économies des pays du Sud. Après le passage du pic de demande de pétrole dont la date est incertaine, la décroissance des besoins se fera lentement. De plus, en imaginant qu'il y ait une issue à la transition mondiale vers la neutralité carbone, cette issue variera probablement d'une région à l'autre en termes de mix énergétique, sans que l'on puisse anticiper vraiment quelle sera la place de chacune des technologies bas carbone (EnR, nucléaire, fossiles avec CSC) et des vecteurs associés (électricité, biométhane de synthèse, hydrogène), du fait des problèmes d'acceptabilité sur chacune et des inconnues sur le développement des nouveaux usages de l'électricité en concurrence avec les carburants et le gaz de synthèse.

Dans cet environnement d'incertitudes, les compagnies pétrolières sont donc confrontées à un dilemme stratégique qui ne leur est pas familier : tenter une transition risquée vers des technologies bas carbone en sortant de leur cœur de métier ou continuer de se concentrer le plus longtemps possible sur la maximisation du rendement d'actifs en hydrocarbures. Tout d'abord, il n'existe pas de réponse unique, car les trajectoires de transition ne ressembleront en rien aux scénarios normatifs de neutralité carbone qui se multiplient. Chacune des compagnies voit le futur comme elle l'entend en fonction de ce qu'elle croit possible et rentable de faire avec ses compétences, en fonction aussi de son attitude à l'égard du risque, de ses dotations en réserves dans des zones géographiques différentes et aussi de ses compétences spécifiques (certaines, par exemple, sont plus expérimentées que d'autres dans l'exploitation *offshore*, d'autres sont présentes dans les pétroles de schiste et autres non conventionnels, etc.). Comme le rappellent Fattouh et al. [2019], Exxon parie ainsi sur un pic de demande pétrolière en 2040, Shell et TotalEnergies en 2030, BP en 2025.

La réponse gagnante des compagnies face à la transition énergétique mondiale dépasse d'ailleurs la question de l'intégration ou non des énergies renouvelables dans leur modèle d'affaires. Face aux perspectives de déclin plus ou moins lointaines de la demande de pétrole, la réponse naturelle est d'augmenter la part du gaz naturel dans leurs portefeuilles, au moins à moyen terme, en dépit du hurvari que cela suscitera. « *Oil supermajors' mega-bet on natural gas* », titrait un article de *The Economist* du 24 avril 2021 qui décrit l'intérêt des compagnies pour s'associer aux pays exportateurs de gaz dans leurs grands projets. Les faits sont et seront têtus : en tant qu'énergie de transition, le gaz naturel a encore de beaux jours devant lui. Ce n'est qu'à long terme (après 2040) que le gaz naturel aura du mal à maintenir sa part de marché dans la production d'électricité. Mais il devrait conserver un rôle majeur dans les usages-chaleur et la chimie pour limiter son déclin, en raison de sa compétitivité par rapport à ses substituts potentiels (H₂, méthane de synthèse) et ses larges disponibilités de ressources au plan mondial, et ce même avec un prix du carbone dans certaines régions.

Une question importante pour les compagnies pour résoudre leur dilemme est de savoir si leurs compétences essentielles peuvent être transposées dans le secteur des énergies renouvelables ou autres technologies bas carbone (CSC notamment). Le directeur Stratégie d'Equinor (ex-Statoil, compagnie très portée sur le verdissement s'il en est), considère, dans *Le Monde* du 14 septembre 2021, qu'il y a peu de correspondance de compétences : « les géophysiciens ne trouveront guère d'usage dans la maintenance des nacelles » nous dit-il. Celles dans le domaine des plateformes *offshore* pour l'éolien en mer relèvent plutôt du parapétrolier. En revanche, ce n'est pas le cas du captage, du transport et du stockage du CO₂, pour lesquels certaines compagnies (dont Equinor) ont des compétences dans ce domaine, avec le développement de la réinjection de CO₂ en vue de la récupération secondaire du pétrole dans les gisements. Des barrières culturelles peuvent expliquer aussi la réticence de certaines compagnies à se diriger vers les EnR. L'entrée dans

l'industrie des énergies renouvelables repose en effet sur des dispositifs de subventions de long terme, et ce n'est pas dans la culture des compagnies pétrolières de baser une stratégie centrale sur des activités subventionnées, par crainte de s'exposer au risque d'arbitraire politique. De plus, la prudence peut être de mise car les initiatives récentes de certaines compagnies, notamment BP entre 2005 et 2013, dans le secteur des énergies renouvelables, n'ont pas été couronnées de succès. À ceci s'ajoute le fait, déjà mentionné, qu'elles ont l'habitude d'investir à risque dans des projets à haut rendement, alors que le retour sur investissement dans les énergies renouvelables, assuré par des dispositifs de garanties de prix de long terme, est plus modeste, même si des investissements dans de tels actifs à rentabilité garantie ne sont pas sans intérêt.

Ceci dit, comme le recommandent les économistes de l'Oxford Institute of Energy Studies dans une étude sur les stratégies d'adaptation des compagnies et des pays producteurs à la transition bas carbone [Fattouh et al., 2019], les compagnies pétrolières ne devraient pas considérer leurs options comme un choix binaire entre l'entrée à grande échelle dans les énergies renouvelables et le maintien dans les hydrocarbures, car ces deux approches les exposent à des risques d'affaires. Il s'agit plutôt de faire un choix entre efficacité à court-moyen terme (se concentrer sur la maximisation du rendement de leurs actifs en hydrocarbures) et efficacité de long terme (se positionner dans la transition en vue de leur pérennité à long terme en basculant de fournisseur d'hydrocarbures à fournisseur d'électricité bas carbone comme les constructeurs automobiles sont en train de faire progressivement). Sont-ils si opposés ?

Du fait des coercitions climatiques, leur choix n'est plus libre : le poids à accorder aux deux options va être déterminé dès maintenant par la pression des actionnaires activistes et par les décisions de tribunaux saisis par des ONG dans leurs pays d'ancrage principal. Leur base nationale peut jouer un rôle car le degré de volontarisme gouvernemental en matière climatique peut donner le ton en encourageant

l'agressivité des activistes et les mises en cause devant les tribunaux, comme on le voit pour BP et Shell en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Quoi qu'il en soit, les critiques des actionnaires activistes et les actions juridiques qui se sont abattues sur les compagnies pétrolières les ont contraintes de revoir à la baisse leurs prévisions d'investissement en exploration-production dans les années à venir, au moment même où la demande de pétrole et de gaz repart avec la reprise économique de l'après-confinement.

Dès lors, on va voir opérer le mécanisme économique traditionnel de déclenchement de nouveaux investissements sous l'effet de la hausse de prix du fait du retrait relatif des majors. Les prix à la hausse vont attirer les projets des autres opérateurs en exploration-production dans les régions et les pays où il n'y a pas de contraintes politiques sur l'extraction pétrolière. Certains experts économistes nous affirment que cette hausse de prix manifeste le début de la transition écologique au plan mondial avec l'effet de la rétractation des activités d'investissement des grands pétroliers, pour nous préparer à l'idée de devoir souffrir dans le futur en s'attendant à devoir payer des prix élevés des énergies fossiles [voir par exemple Jean Pisani-Ferry, dans *Le Monde* du 22 octobre 2021]. On peut tout de même se demander pourquoi un tel sacrifice s'il n'y a pas d'effet de réduction des émissions mondiales de carbone. En revanche, la réduction des activités des Big Oils en exploration-production va sans aucun doute aider les pays exportateurs de pétrole à accroître leurs parts de marché et leur permettre de restaurer une partie du pouvoir de marché de l'OPEP mise à mal ces dernières années par le développement des productions américaines de pétrole de schiste.

En conclusion, faire des majors pétrolières les boucs émissaires des fossiles est sans doute un signal médiatique fort, mais il paraît contre-productif. Les compagnies se voient contraintes de changer dès maintenant, alors que cela n'aura aucun effet sur l'objectif climatique au plan mondial pendant longtemps. On est typiquement dans le mécanisme collectif du « bouc émissaire » analysé par René

Girard (1982) selon lequel on fait endosser à certains une responsabilité pour repousser une malédiction ou expier une faute collective dont ils ne sont que très partiellement coupables. C'est sans doute ici une façon de compenser l'impuissance des sociétés à agir efficacement pour préserver le climat, impuissance inhérente aux difficultés extrêmes du défi qu'elles se sont lancé.

De même, contraindre les compagnies pétrolières n'a pas d'effet sur la réduction du risque d'actifs échoués puisqu'il se situe au-delà de l'horizon de long terme des investisseurs institutionnels les plus prévoyants. En revanche, ils toucheront probablement moins de dividendes dans le futur si les compagnies sont contraintes de s'engager dans de nombreux projets EnR moins rémunérateurs, et à risque moindre. La question est alors de savoir s'il ne vaudrait pas mieux laisser les majors décider elles-mêmes de leur propre stratégie d'adaptation en conservant toute possibilité de dégager des profits importants basés sur la rente pétrolière pour financer leur diversification progressive vers d'autres activités en prenant le temps de faire leurs apprentissages dans les EnR et autres innovation bas carbone pour que les projets dans ces domaines deviennent rentables.

Toutefois, pour ceux qui mettent en avant et au-dessus de tout l'urgence climatique, la force de frappe financière des compagnies pétrolières, comme leurs compétences technologiques, apparaissent être des atouts majeurs par rapport à d'autres acteurs pour qu'elles participent dès maintenant à la réussite de la transition bas carbone mondiale. De ce point de vue, les compagnies apparaissent profiter exagérément de la faiblesse de la gouvernance mondiale dans le domaine climatique pour retarder leurs adaptations. Les actions en justice et les pressions des actionnaires ont donc leurs vertus, car elles les obligent à infléchir leurs agendas stratégiques en s'engageant sur une diversification plus rapide de leurs activités vers d'autres énergies que les fossiles.

La question du caractère absolu de l'urgence climatique mérite alors d'être posée ici comme dans tous les autres domaines, dont celui des comportements individuels que l'on peut considérer comme addictifs aux fossiles.

RÉFÉRENCES

- AIE, 2021, *Net Zero by 2050. A Roadmap for the Global Energy Sector*. Paris, OECD-IEA Library.
- Albert E., Chocron V., «Le Mirage de la finance verte», *Le Monde*, 22 octobre 2021.
- Fattouh B., Poudineh R., West R., 2019. "The rise of renewables and energy transition: what adaptation strategy exists for oil companies and oil-exporting countries?", *Energy Transitions* n° 3, p. 45-58.
- Girard R., 1982, *Le Bouc Émissaire*. Paris: Grasset.
- Mulder M., Hulshof D., Perey P., Rekker L., November 2020, *Company-specific constraints in exploration and production and its impact on global fossil energy consumption: An analysis focused on Shell's position as a global leader in the energy sector on the position of Shell*. CEER Policy Papers no. 8.
- Pisani Ferry J., «Le vieux monde de l'énergie se meurt, le nouveau tarde à apparaître», *Le Monde*, 22 octobre 2021
- Reporterre*, 7 mai 2021. «Total se veut écolo... en misant sur les énergies fossiles», <https://reporterre.net/Total-se-veut-ecolo-en-misant-sur-les-energies-fossiles-3-5>.
- The Economist*, 27 mai 2021, "How big oil is trying to win back investors".